

Paul BARBEROT

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'AIN — 1re Circonscription (BOURG-EN-BRESSE)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE
du 12 MARS 1967

Centre Démocrate

Electrices, Electeurs,

J'ai été très heureux de la confiance que 17.892 électeurs de la circonscription m'ont témoignée, en m'apportant leurs voix le 5 Mars.

Je les en remercie bien vivement.

EN TETE DE TOUS LES CANDIDATS, avec plus de 36 % des suffrages exprimés, je me dois de me maintenir pour le deuxième tour.

Les visites que j'ai faites et les réunions que j'ai tenues m'ont apporté la preuve que les électeurs de la Première Circonscription ont un sens civique certain et sont les vrais défenseurs d'une démocratie réelle.

Je pense que c'est la première conclusion qui se dégage du scrutin.

Au cours de ma campagne, j'ai tenu à placer les électeurs EN FACE DES VERITABLES PROBLEMES qui se posent et se poseront encore demain, dans tous les domaines : Institutions du pays, Problèmes sociaux, Problèmes économiques, Construction de l'Europe, etc. . . .

Je n'ai pas exposé un programme démagogique et irréalisable, ni fait des promesses, qu'élu, je n'aurais pas été en mesure de tenir.

J'AI TOUJOURS TRAITE ET JE CONTINUERAI A TRAITER MES ELECTEURS EN CITOYENS CONSCIENTS DE LEURS RESPONSABILITES.



Jean-Marie BEAUDET

Au delà de la fièvre électorale, et au delà des hommes qui les affrontent aujourd'hui, ces problèmes continueront à se poser.

Ils ne pourront être résolus que dans **UNE DEMOCRATIE HUMAINE, JUSTE, TOLERANTE**, où les Jeunes pourront s'épanouir librement et les personnes âgées vivre décemment.

La confiance qui m'a été témoignée dans l'ensemble de la circonscription, et confirmée au chef-lieu du département, dès le premier tour, me prouve que l'entente et le travail en équipe permettent l'efficacité, tant sur le plan parlementaire que local.

IL ME PARAIT INUTILE D'INSISTER SUR CES POINTS.

Chers Concitoyens,

Vous pouvez être assurés qu'avec l'aide de mon remplaçant éventuel, J.-M. **BEAUDET**, je m'occuperai de vos problèmes avec le même dévouement dont j'ai fait preuve pendant quatre ans dans la circonscription comme dans les autres responsabilités que j'assume dans divers organismes.

A TOUS CEUX QUI, PAR LASSITUDE OU PAR EMPECHEMENT, SE SONT CLASSES DANS LES ABSTENTIONNISTES, JE ME PERMETS D'ADRESSER UN PRESSANT APPEL POUR QU'ILS ACCOMPLISSENT LEUR DEVOIR ELECTORAL DIMANCHE PROCHAIN.

En tous cas, c'est avec une grande confiance et persuadé d'effectuer mon devoir, que j'attends le verdict définitivement favorable des électeurs de la première circonscription de l'**AIN**, pour

ENSEMBLE

SERVIR

LA REPUBLIQUE

ET LA FRANCE !

Paul BARBEROT

Entrepreneur — Vice-Président du Syndicat des Entrepreneurs

Président de la Caisse des Congés Payés du Bâtiment

Vice-Président du Groupe Centre Démocratique à l'Assemblée Nationale

MAIRE de Bourg-en-Bresse

PRESIDENT de l'Association des Maires de l'Ain

DEPUTE SORTANT

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean-Marie BEAUDET

Agriculteur

Conseiller Municipal de Laiz

Président des Organismes Départementaux de l'Habitat Rural

Imp. Gatheron Pont-de-Veyle